

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-635 DU 9 OCTOBRE 2014

Chargeant **Monsieur Christian E. G. SOSSOUHOUNTO** Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement, de l'intérim de **Monsieur Raphaël EDOU** Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement, et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières du Jeudi 15 au Jeudi 21 Août 2014.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Benin ;
VU la Programmation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
VU le décret n°2013-457 du 08 Octobre 2013 portant composition du Gouvernement

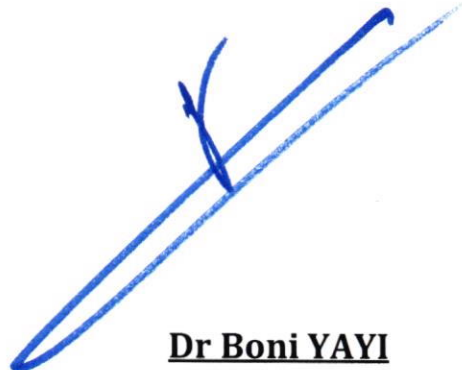
DECRETE

Article 1^{er} Pour compter du Jeudi 15 au Jeudi 21 août 2014, **Monsieur Christian E. G. SOSSOUHOUNTO** Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement est chargé de l'intérim de **Monsieur Raphaël EDOU**, Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement, et de la Protection des Ressources Naturelles et forestières pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 9 octobre 2014

**Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement**



Dr Boni YAYI